

Séance ordinaire

Etaient présents : Josiane CARRETIE – Claude BONNE – Michel THIBAUT – André JENOUDET – Cédric FAYE – Frédéric GIBAUD – Claude ROZ – Gérard POYET – Gérard GUYOT – Valérie ROUX – Sébastien TRASSAERT.

Absents : Néant

Secrétaire de séance : Sébastien TRASSAERT.

Madame le Maire remercie les membres du Conseil municipal de leur présence, et donne lecture du compte-rendu de la séance du 04 avril 2014.

Après approbation,

Les membres du conseil signent le registre.

I – ELECTION DES DELEGUES AUX DIVERS SYNDICATS

Madame le Maire rappelle les différents syndicats dont la Commune de SAINT JULIEN est membre et définit pour chacun les compétences qui leur sont attribuées.

Ont été élus à l'unanimité :

SICTOM

Gérard POYET *Délégué titulaire*

Claude BONNE *Délégué suppléant*

SIDEC

Gérard POYET *Délégué titulaire*

Michel THIBAUT *Délégué suppléant*

HOPITAL INTERCOMMUNAL

Josiane CARRETIE *Déléguée titulaire*

Gérard GUYOT *Délégué suppléant*

COMMUNAUTE DE COMMUNES PETITE MONTAGNE

Josiane CARRETIE – Claude BONNE

SYNDICAT DES EAUX DE SOUS LA TOUR

Claude ROZ – André JENOUDET – Michel THIBAUT *Délégués titulaires*

Cédric FAYE – Gérard GUYOT. *Délégués suppléants*

SMISA : Syndicat Mixte Interdépartemental du Suran et de ses Affluents

Gérard GUYOT *Délégué titulaire*

Michel THIBAUT *Délégué suppléant*

CORRESPONDANT DEFENSE

Frédéric GIBAUD *Délégué Titulaire*

II - MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Madame le Maire présente les différentes commissions mises en place lors des précédentes municipalités.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal,

DECIDE

- De les reconduire
- De créer d'autres commissions

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS :

CONSIDERANT que

Le Conseil Municipal doit proposer douze membres titulaires et douze membres suppléants, à Monsieur le Directeur du Centre des Impôts,

Madame le Maire étant membre de droit,

Les personnes proposées devant être présents lors des différentes réunions de ladite commission,

Le Conseil Municipal

DECIDE de constituer cette commission lors de sa prochaine séance.

ENSEIGNEMENT- CULTURE - ANIMATIONS

Les membres de cette commission sont chargés de représenter la Commune aux conseils d'école, de prêter son concours à l'aide d'animations, de favoriser la communication d'évènements culturels et des animations

Sont membres de cette commission :

Josiane CARRETIE – Claude BONNE – Valérie ROUX – Cédric FAYE – Sébastien TRASSAERT

AFFAIRES AGRICOLES ET FORETS

Sont membres de cette commission :

André JENOUDET – Frédéric GIBAUD – Alexandre BOURGEOIS – Pascal ECOIFFIER – Bernard COUSANCA – Guy MONNIER -

TOURISME - SPORTS

Cette commission est chargée de gérer le camping, de prêter son concours pour l'organisation des manifestations sportives, de la réflexion sur l'attrait touristique de la Commune, de la gestion des salles, de la gestion des clefs.

Sont membres de cette commission :

Josiane CARRETIE – Claude BONNE – Michel THIBAUT – Françoise BOURGEAT - Valérie ROUX –

ACTIONS ECONOMIQUES

Sont membres de cette commission :

Josiane CARRETIE – CLAUDE BONNE – Valérie ROUX – Sébastien TRASSAERT.

COMMISSION DES TRAVAUX

Sont membres de cette commission :

Claude BONNE – Michel THIBAUT – Cédric FAYE - Gérard GUYOT – André JENOUDÉ

Bâtiments communaux : André JENOUDÉ – Michel THIBAUT – Cédric FAYE

Voirie : André JENOUDÉ

Cimetière : André JENOUDÉ

COMMISSION SECURITE

Sont membres de cette commission :

André JENOUDÉ – Michel THIBAUT – Philippe THOMAS.

COMMISSION DU PERSONNEL

Sont membres de cette commission :

Josiane CARRETIE – Michel THIBAUT – Claude BONNE – André JENOUDÉ.

COMMISSION A CARACTERE SOCIAL (REFERENT VIE SOCIALE)

Sont membres de cette commission :

Gérard POYET – Valérie ROUX.

COMMISSION COMMUNICATION

Cette commission est chargée de la rédaction du Journal communal « ENTRE NOUS » et de faire réaliser l’affichage des dates des divers événements se déroulant sur la commune.

Sont membres de cette commission :

Josiane CARRETIE – Valérie ROUX – Cédric FAYE – Claude BONNE

COMMISSION EMBELLISSEMENT ET FLEURISSEMENT.

Sont membres de cette commission :

Josiane CARRETIE – Mme JOCELYNE BONNE – Mr André JENOUDÉ

La Constitution de la Commission de Révision des listes électorales et de la Commission ouverture des plis est reportée à une prochaine séance.

III – INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Madame le Maire porte à la connaissance des conseillers présents le montant « maximum » des indemnités de fonction des élus locaux fixés selon l’article L.2123-24 du CGCT pour les communes de moins de 500 habitants.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal

ALLOUE les indemnités de fonction comme suit :

Indemnité mensuelle allouée à	Fonction	Taux maximal (en % de L’indice 1015)*	Indemnité brute mensuelle en € Valeur mars 2014	Date d’effet
-------------------------------	----------	---------------------------------------	---	--------------

Josiane CARRETIE	Maire	17	646.25	04.04.2014
Claude BONNE	1 ^{er} adjoint	6,6	250.90	04.04.2014
Michel THIBAUT	2 ^{ème} adjoint	6,6	250.90	04.04.2014
André JENOUDÉ	3 ^{ème} adjoint	6,6	250.90	04.04.2014

* Indice brut mensuel 1015 en mars 2014 : 3 801.47 €

IV – CAMPING

Madame le Maire expose que l'investissement de l'année passée pour la valorisation du camping de Saint Julien a été important. Le Vendredi 11 avril Mme le Maire et ses adjoints se sont rendus sur place pour un état des lieux. Le compte rendu de cette visite sera abordé lors du prochain conseil.

L'embauche d'un régisseur, installé à temps complet dans le mobil home à l'entrée du camping, pour la période du 1^{er} mai au 30 septembre 2013, a permis une facturation en temps réel de toutes les entrées. Le Conseil municipal souhaite réaliser la même opération cette année, et propose à Mr LABBE un contrat dans les mêmes conditions que l'an dernier. Mr LABBE réserve sa réponse pour la semaine 17.

V – QUESTIONS DIVERSES

- Mme le Maire expose :
- que la 15^{ème} édition de la Fête des Voisins aura lieu le 23 mai 2014. Le Conseil ne s'oppose pas à l'inscription de la Commune de Saint Julien pour la Fête des Voisins.
- Que les travaux de la maison de santé sont bien terminés et réalisés conformément au projet déposé, et que la subvention DETR 2009 d'un montant de 59 914, 03 € peut être versée à la Commune,
- La Commission Départementale de la Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) statuera sur le projet de PLU de la Commune le jeudi 17 avril 2014 à 09 h 30. Monsieur POYET s'étant dessaisi du dossier, Mr GUYOT et Mme CARRETIE assisteront à la Commission afin d'échanger avec ses membres.
- L'assemblée générale de l'ADMR aura lieu le 15 avril 2014 à 20 heures 30 salle du Foyer rural.
- Monsieur JENOUDÉ, 3^{ème} adjoint, signale que la tondeuse utilisée par les employés communaux, propriété conjointe de l'ASSJ et de la commune devrait être changée.
- Monsieur POYET demande s'il est possible de modifier la disposition de la salle du conseil municipal afin que les membres du conseil puissent faire face à l'assistance.
- Monsieur BONNE fait état du nettoyage de la salle des fêtes et indique que les bouteilles de gaz n'ont pas de cadenas. Monsieur FAYE signale un nid de guêpes dans la vanne d'arrivée de gaz de la salle des fêtes.
- Le conseil demande l'inscription de 100€ maximum au budget primitif pour l'achat d'un « char » destiné à la décoration et au fleurissement de la commune.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures 10

Les délibérations sont consultables en Mairie aux heures d'ouverture du Secrétariat.